

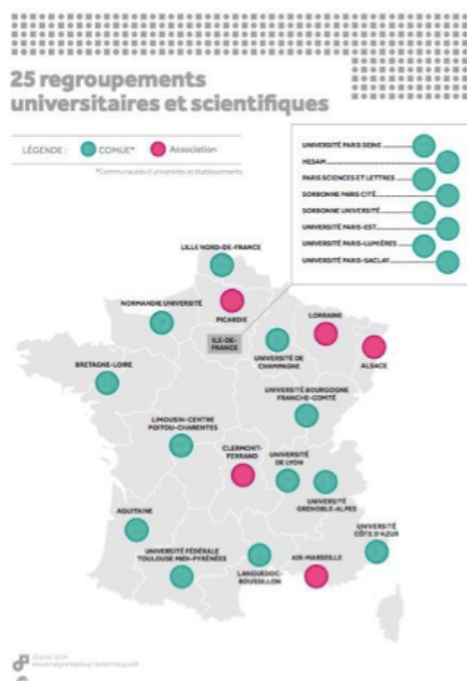
Ma chère collègue, mon cher collègue,

En accord avec les engagements sur lesquels vous avez fait confiance à mon équipe et à moi-même, je vous invite à prendre connaissance du bilan de la troisième année de notre mandat. L'année 2014 a été riche en réflexions et en actions grâce à votre énergie et votre investissement sans faille pour le rayonnement de notre université et je vous en remercie.

Bien sincèrement

Frédérique Vidal

L'année 2014 a été marquée par une profonde mutation de la géographie universitaire française voulue par le MENESR. Comme l'annonçait la loi de juillet 2013, l'Etat a engagé une réforme d'une ampleur inégalée en réduisant à 25 le nombre de sites qui bénéficieront de la signature d'un contrat définissant une politique de site pour l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Huit sites bénéficiaires de ces nouveaux contrats sont en région parisienne, dix-sept sont situés en région. Les acteurs des Alpes Maritimes ont su construire un projet commun et ambitieux assurant leur présence sur cette nouvelle carte universitaire nationale par la création de la ComUE Université Côte d'Azur (UCA). Le décret constitutif a été publié le 27 février 2015, l'UNS y est la seule université présente. La signature de ce contrat sera donc garante de notre autonomie en termes de choix de nos activités de recherche et de notre offre de formation, faisant de nous, comme nous l'avons souhaité ensemble, une université de plein exercice, et conférant à la région PACA deux grands pôles universitaires.



En 2015, le paysage français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est composé de 25 regroupements universitaires et scientifiques.

Notre territoire s'est mobilisé pour créer la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE)

UNIVERSITÉ CÔTE d'AZUR

Sur le plan financier, la clôture des comptes 2014 a confirmé que la gestion rigoureuse des finances de l'établissement commence à produire ses effets, avec un résultat d'environ 3,5M€ permettant un apport au fonds de roulement au 31/12/2014 de près de 4,2M€. Comme le Conseil d'administration s'était engagé à le faire, nous avons souhaité que ce résultat contribue à l'assainissement de nos finances, mais aussi redonne un peu de marge de manœuvre à notre capacité d'investissement. C'est pourquoi nous proposons au premier budget rectificatif un report de 1,7M€ sur 2015, ce qui place notre fonds de roulement à 9M€, soit 14,5 jours de fonctionnement, en incluant la masse salariale. Je tiens à remercier l'ensemble des services qui ont contribué à ce résultat en procédant à la réintégration du service fait des années antérieures et à l'apurement du compte d'attente pour près de 1M€, ce qui nous a permis de mettre au fonds de roulement l'intégralité du produit de la vente du bâtiment des Dollines. Nous restons néanmoins structurellement en fragilité du point de vue financier et toujours en attente de la notification « Etat » pour 2015.

Cette année est aussi marquée par la réussite de plusieurs projets de structuration de notre établissement. La création du SUIP a été un réel succès. Ce service, associant autour d'un même enjeu et avec une même motivation techniciens, ingénieurs pédagogiques, PRAG, directeurs administratif et pédagogique, permet la mise en place progressive mais continue d'un modèle d'enseignement hybride associant des heures d'enseignement en présentiel et des formations à distance, pilotées par des tuteurs travaillant avec de petits groupes d'étudiants, directement en ligne. Il propose aujourd'hui un Diplôme Universitaire des Pédagogies Innovantes accessible à tous les personnels enseignants et enseignants-chercheurs de l'UNS, qui leur permettra, en quatre modules, de devenir eux-mêmes formateurs aux outils numériques, aux nouvelles pédagogies, à la scénarisation des cours en ligne, aux méthodes numériques d'évaluation, à la gestion de projets d'enseignement hybride et à distance, et, enfin, à la diffusion et à la communication des nouvelles pédagogies, telles que la pédagogie inversée (cours en ligne + exercices et débats en séance présentielle). Ces projets pédagogiques innovants de grande ampleur se déploient aussi avec des universités étrangères, notamment autour des enjeux de la francophonie (Maroc, Canada) et permettent à plusieurs de nos UFR d'augmenter encore leur rayonnement. La constitution de binômes enseignant-technicien dans plusieurs composantes a permis un accompagnement de proximité en complément du SUIP et a conduit à un taux de réalisation de 100% des projets financés. Notre succès à la candidature « créaMOOCS » nous a permis d'obtenir le financement de deux studios d'enregistrement supplémentaires.

La cellule créée en soutien à la réponse aux appels à Projets Européens de la Direction Stratégie et Développement a aussi fait la démonstration de sa valeur ajoutée en

accompagnant le dépôt de 11 projets européens dans le cadre d'ERASMUS +. Dans la catégorie « Capacity Building » (ancien Tempus), six projets ont été déposés, quatre d'entre eux avec l'UNS comme établissement porteur. Dans la catégorie « Alliance de la connaissance » en partenariat avec les entreprises, l'UNS dépose deux projets, qu'elle coordonne. De même, l'UNS porte un réseau MOBILITE (ancien Erasmus Mundus) et, dans la catégorie « Partenariat stratégique », nous sommes porteur d'un projet et partenaire d'un second projet.

Afin de valoriser au mieux les partenariats internationaux de l'UNS, nous avons entamé une consolidation de nos accords-cadres existants avec la mise en place de nouveaux avenants de coopération et une meilleure utilisation des liens existants, en créant des logiques de réseaux internationaux associant plusieurs composantes de l'établissement et couplant recherche et formation autour de lieux stratégiques. Nous avons aussi souhaité utiliser au mieux les réseaux des partenaires d'UCA pour nouer de nouvelles pratiques collaboratives, notamment avec les Universités de Berkeley, Standford et Santiago du Chili. Cela nous permettra, par exemple, d'accueillir dès le mois de Juillet prochain un groupe d'une cinquantaine d'étudiants de Berkeley dans le cadre de la seconde édition de l'European Innovation Academy sur le Campus de St Jean d'Angely et de bénéficier de la présence de quelques uns de leurs professeurs pour organiser des conférences de haut niveau.

La dynamique renouvelée de l'Institut Ulysse a conduit à la création du Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme Hôtellerie Restauration en partenariat avec le Rectorat d'Académie et l'Université de Toulon. Pour accroître le rayonnement de l'UNS à l'international, une convention partenariale avec une quinzaine d'établissements étrangers est en cours de préparation pour la création d'un réseau international autour du Tourisme au niveau Master.

Dans le registre de nos partenariats avec le monde socio-économique, une convention a été signée avec la CCI afin que l'UNS devienne un partenaire à part entière du futur Campus de l'apprentissage déployé dans la plaine du Var. Ce campus offrira des formations allant du CAP à Bac + 5 et sera doté d'un internat, mais aussi de logements pour les étudiants post-bac. Le complexe, qui pourra accueillir environ 1 500 étudiants en alternance, et une partie des CFA gérés par la CCI comme l'IFAERO (Institut de formation aéronautique), l'IFA (Institut de formation de l'automobile) ou encore l'IFPS (Institut de formation pharmacie-santé), sera implanté dans le nouveau quartier Nice-Méridia, à côté de l'IMREDD dont les financements ont été sécurisés et qui devrait être livré et opérationnel pour la rentrée 2017.

La mise en place d'UnicePro a permis de mettre en œuvre cette année 20 actions coordonnées entre les composantes et les services UnicePro, DEVE, SUIP, Cellule Handicap, RI, confortant ainsi la mise en œuvre du schéma directeur de la Formation tout au Long de la Vie adopté en CA mi-2013.

L'année 2014 a permis de démarrer des projets collaboratifs dans l'offre de formation avec par exemple la mise en place de passerelles dans le domaine sport-santé, la finalisation de projets de double cursus (L3 socio-Eco à la rentrée 2014, Licence philo-psycho pour la rentrée 2015) et de mettre en place 3 nouvelles années de formations en apprentissage. La finalisation du projet « C2i hybride » permettra à tous les étudiants d'avoir à nouveau dès septembre 2015 accès à cette formation et à cette certification

La mise en place du volet social du FSDIE a permis de soutenir de beaux projets de solidarité portés par les étudiants et de valoriser l'engagement des étudiants dans leurs études malgré des conditions de vie parfois difficiles grâce à la mise en place de bourses au mérite. La Fondation UNICE a aussi contribué à cette valorisation en distribuant 40 bourses « Egalité des Chances ». L'augmentation du nombre de projets déposés par les étudiants, originaux et pérennes, contribue au rayonnement de notre Université et à son attractivité. Par la mise en place de partenariats entre l'UNS et des associations étudiantes, plusieurs manifestations ont pris de l'ampleur (Mars au Musée) ou vu le jour (Campus en Musique), associant par exemple Art et Sciences (projet *Looking for search*).

Nous pouvons aussi nous enorgueillir des nombreux succès du sport universitaire en 2014 (passage en Elite pour le basket et le handball féminin, succès aux championnats de France en Boxe anglaise, gym rythmique ruban, savate boxe, trampoline et triathlon) et de la capacité de nos étudiants à associer réussites sportive et universitaire et à faire rayonner notre établissement lors de rencontres sportives inter-universitaires internationales. Le projet partagé SUAPS-SUMPS sur sport et santé pour les étudiants en première année, avec la prescription de sport lors de la 1ère visite médicale, contribue aussi à la qualité de vie offerte à nos étudiants.

En 2014, la Commission de la Recherche s'est principalement consacrée, d'une part, à l'accompagnement de l'auto-évaluation des laboratoires à la mi-parcours, d'autre part, à la mise en place des axes interdisciplinaires.

L'auto-évaluation a permis notamment d'accompagner trois demandes de reconnaissance par le ministère de nouvelles équipes d'accueil ; deux d'entre elles, portées par des équipes émergentes, n'ont pas abouti mais ont permis aux équipes concernées de structurer leur projet et d'avoir un retour de l'expert ministériel qui leur permettra d'améliorer le dossier qu'elles redéposeront au prochain contrat. La troisième demande, qui correspondait à la fusion de deux unités en évolution (l'une en odontologie, l'autre en

biologie), a été acceptée par le ministère. L'Université et le CNRS accompagnent aussi conjointement le processus de fusion entre les deux UMR de physique, l'INLN et le LPMC, qui va aboutir à la création d'un grand Institut de Physique de Nice à la hauteur de nos ambitions pour cette discipline. Enfin, une réflexion est en cours sur les structures les plus pertinentes qui permettront d'adosser le projet recherche de l'ESPE.

La mise en place des axes interdisciplinaires s'est concrétisée par l'ouverture d'une page WEB spécifique sur le portail de la recherche. Modifiable par le responsable de l'axe, cette page permettra d'afficher les projets et les activités de l'axe, en interne comme à l'extérieur. Cette mise en place s'est surtout accompagnée d'une politique de très étroite concertation avec la Mission à l'Interdisciplinarité du CNRS qui a permis de dégager des financements dans le cadre des PEPS de site. Il est à noter que les Equipes d'Accueil qui participent activement à ces axes interdisciplinaires peuvent bénéficier de ces financements CNRS tout autant que les UMR. Enfin, la réflexion autour de ces axes a pour une part guidé la politique scientifique de l'établissement (attribution de moyens notamment) et, au-delà, a fourni la base de la dynamique pluri-, inter- et trans-disciplinaire portée par UCA et UCA^{Jedi}.

Notre souhait de maintenir l'accompagnement des laboratoires, des formations, des composantes et des services s'est traduit aussi par un effort important – dans le contexte toujours très contraint de la masse salariale – au niveau de l'attribution des ressources humaines :

- tous les postes d'E-C ont été maintenus, avec une politique concertée et volontariste pour trouver un équilibre entre l'ouverture de postes de Professeur ouverts à l'international et de postes de Professeur réservés à la promotion interne ;
- après la rationalisation de 2013, la campagne d'ATER 2014 a permis de répondre positivement à toutes les demandes des UFR ;
- le nombre de CRCT a légèrement augmenté en 2014, préfigurant une augmentation plus sensible en 2015 ;
- la modification apportée au mode de rémunération des professeurs invités a également permis d'augmenter le nombre de mois offerts ;
- la stabilisation des agents contractuels de catégorie B a été une priorité avec l'ouverture d'un nombre de concours de techniciens équivalent au nombre d'agents contractuels en poste ;
- la possibilité d'accéder au statut pour les agents contractuels de catégorie C a été renforcée, en ouvrant une vingtaine concours non fléchés ;
- l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (ouverture de 3 concours BOE) ou ayant des difficultés d'accès à l'emploi (ouverture d'un PACTE) a été soutenue ;

- les besoins exprimés par les composantes et directions dans le cadre de cette campagne ont été pris en compte en soutenant prioritairement les fonctions soutien à la formation et à la recherche, tout en favorisant la promotion interne et le rehaussement nécessaire de certaines fonctions soutien ou support (2 concours d'IGR, 5 concours d'IGE, 8 concours d'ASI) ;
- la politique d'accès aux emplois statutaires fixée par la loi Sauvadet a été maintenue en ouvrant, parmi les concours mentionnés ci-dessus, des concours réservés. Le nombre d'agents éligibles à ce dispositif spécifique, et actuellement en CDI, s'élève à 25 (13 de catégorie A, 3 de catégorie B et 9 de catégorie C).

L'année 2015 sera, entre autre, rythmée par notre candidature IDEX UCA^{JEDI}, la poursuite de la construction de l'Université Côte d'Azur, la signature du CPER 2020, la préparation de la prochaine campagne d'accréditation, un début d'évolution de notre organisation administrative - sous la conduite d'un nouveau Directeur Général des Services - en vue d'améliorer significativement les services aux usagers et enfin par la tenue de manifestations à forte visibilité pour fêter nos 50 ans. Plus que jamais, nous avons besoin de poursuivre le pilotage stratégique qui permet de restaurer notre visibilité locale, régionale, nationale et internationale. Nous restons avec mon équipe à votre disposition et à votre écoute pour améliorer, ensemble, toutes les dimensions de notre université. N'hésitez pas à y contribuer et à réagir sur l'adresse bilan@unice.fr.